

GRANDIR EN DÉMOCRATIE, GAGNER EN EFFICACITÉ

*par Gérard Claisse **

Alors que l'action politique se heurte à la défiance des citoyens, et que les obstacles à surmonter sont nombreux, où trouver les motivations d'un engagement permanent pour développer la démocratie de participation ?

Les vieilles démocraties sont aujourd'hui fragilisées par la montée de l'abstention, des populismes, des communautarismes, par la défiance croissante des citoyens à l'égard de leurs élus.

Un élu vit au quotidien cette défiance, souvent implicite, parfois agressive, des citoyens. Il est même des soirs où, à la fin d'une réunion publique ou d'un atelier de concertation, le découragement et la désillusion pourraient le gagner... s'il n'y avait au cœur de ces démarches participatives quatre défis majeurs à relever.

De formidables défis

■ Le premier défi est fondamentalement politique : grandir en démocratie. Le contrat démocratique devrait reposer sur trois piliers indissociables et complémentaires : une représentation politique forte, une participation citoyenne active et une délibération publique approfondie. La dégradation du contrat démocratique se produit dès lors que l'équilibre entre ces trois dimensions n'est plus respecté, quand la démocratie de délégation prend le pas sur la démocratie de représentation, quand l'expertise technique cannibalise la participation citoyenne, quand la démocratie d'opinion prend le pas sur la délibération. Pour être pleinement représentative, la démocratie doit donc être participative – favoriser la participation des citoyens à la vie de la Cité – et délibérative : développer le débat public. Il y a au cœur du pari démocratique un juste équilibre à (re)fonder entre ces trois dimensions.

■ Cette conception renouvelée de la démocratie doit aussi se penser, et c'est là le deuxième défi à relever, dans le sens d'une plus grande efficacité de l'action publique. Car les citoyens sont porteurs d'une connaissance d'usage – certains diront d'une expertise du quotidien – de leur territoire, de leur quartier. Cette expertise mise au service de la conception d'un projet ou d'une politique publique est source d'enrichissement pour les services, les concepteurs et les élus. Un projet concerté est non seulement un projet mieux approprié, c'est aussi un projet enrichi par

** Vice-Président du Grand Lyon (Communauté Urbaine de Lyon), Chargé de la participation citoyenne et du Conseil de Développement, www.grandlyon.com*



la prise en compte des attentes, des interrogations, des inquiétudes et des propositions des habitants et des acteurs du territoire.

■ Le troisième défi qu'il s'agit de relever est celui du vivre ensemble, de la cohésion sociale. C'est en faisant appel aux ressources de chacun – par le dialogue, par la confrontation d'idées, par l'affrontement d'intérêts contradictoires, par la participation à l'organisation de l'espace public – que l'on construit du sentiment d'appartenance, du désir de vivre ensemble, de l'envie d'agir ensemble. Faire société, mieux vivre ensemble, c'est aussi penser l'avenir des territoires et construire ensemble une communauté de destin. « Découvrir le bonheur d'être lié, c'est ce qui donne sens à la démocratie » (1).

■ Cette communauté de destin ne peut plus se penser sans prendre en compte les enjeux du développement durable. Ce défi doit être l'affaire de tous. Il requiert la mobilisation, la participation et la coopération de tous les acteurs de la Cité. Il engage la responsabilité de chacun.

Cette nouvelle éthique de la responsabilité invite à réévaluer l'action publique, mais aussi les comportements individuels et collectifs, à la lumière des répercussions qu'ils ont sur l'ensemble de la planète et les générations futures. C'est pourquoi une conduite de l'action publique valorisant les partenariats, encourageant la participation citoyenne, favorisant le débat public est tout autant une finalité qu'un mode de réalisation d'une politique de développement durable.

Pour relever ces défis, le local a et aura un rôle essentiel à jouer. Les villes, les métropoles sont en effet des espaces pertinents, des communautés de vie et de destin où une citoyenneté active, une éthique de la responsabilité et de la solidarité, un nouveau modèle démocratique peuvent se penser, se construire, s'expérimenter et se vivre dans la proximité et la quotidienneté.

Des démarches qui enrichissent la démocratie

Des démarches participatives menées par le Grand Lyon – qui s'est fortement engagé dans une politique d'offre de participation citoyenne, afin que la concertation devienne progressivement une dimension à part entière de la conduite de l'action publique – tant sur la stratégie d'agglomération que sur les politiques publiques et les projets d'aménagement, quelles leçons tirer ?

Certes, que ces démarches se déploient dans un champ plein d'obstacles, de difficultés, de résistances et de tentatives d'instrumentalisation, mais aussi qu'elles apportent une réelle valeur ajoutée.

(1) Selon l'expression du délégué des Ateliers de la Citoyenneté (Lyon).



■ Tout d'abord, elles contribuent à une meilleure lisibilité de l'action publique. L'information, l'écoute active, le dialogue approfondi, la pédagogie des contraintes techniques, administratives, juridiques et financières participent à une meilleure compréhension des enjeux, de la complexité et des marges de manœuvre de l'action publique. La lisibilité de l'action publique passe par cette exigence d'argumentation, de pédagogie et de construction collective de l'intérêt général.

■ Ensuite, les démarches participatives sont une précieuse aide à la conception, à la décision et à l'appropriation de l'action publique. La participation citoyenne aide les urbanistes, les architectes, les services techniques à mettre leurs projets en adéquation avec les attentes des citoyens, à les enrichir de leurs propositions sans anesthésier leur créativité. L'élu, de son côté, s'implique davantage ; les arbitrages qu'il doit rendre sont mieux argumentés, sa décision est plus pointue. Enfin, les habitants qui s'investissent dans ces démarches deviennent des acteurs et en partie des auteurs du projet ; un projet concerté devient un projet partagé, approprié par l'ensemble des acteurs.

■ Enfin, les démarches participatives donnent aux élus un surcroît de légitimité. Entrer en concertation c'est toujours s'exposer. S'exposer c'est toujours se mettre en danger, se fragiliser, car toute entrée en concertation se fait dans la défiance ou la suspicion. Dès lors, si l'élu ne prétend pas avoir réponse à tout, admet l'incertitude, privilégie le dialogue au discours d'autorité, tout en affirmant les convictions et les valeurs qui l'animent, il sortira de la concertation, si ce n'est toujours en confiance, du moins avec une légitimité renforcée quant à l'exercice de son pouvoir d'arbitrage.

C'est ainsi, en débattant de questions et de projets très concrets qui concernent la vie de chacun, que la démocratie de proximité peut être un tremplin pour retrouver le chemin de la politique et de la chose publique. Car les démarches participatives sont d'excellentes écoles de la pensée complexe et ouverte. S'y confrontent en permanence des savoirs experts et des savoirs profanes qu'il s'agit de relier, des incompréhensions qu'il s'agit de dépasser, des incertitudes qu'il convient de partager, des échelles d'espace et de temps qu'il s'agit d'articuler, afin de construire de l'intelligibilité, de l'intérêt commun, de l'identité et surtout de la responsabilité et de la solidarité.

Bref, une école du penser ensemble, du faire ensemble, pour mieux vivre ensemble et grandir durablement en humanité et en démocratie.

Gérard Claisse